



Observatoire de la Dépense Publique

Contrôle citoyen des finances publiques de la République Démocratique du Congo



MAUVAISE GOUVERNANCE DES INVESTISSEMENTS PUBLICS EN RDC

**POUR LA REHABILITATION DU SOUS-COMPTÉ INVESTISSEMENT ET LE
RENFORCEMENT DU PROCESSUS DE PLANIFICATION, PROGRAMMATION,
BUDGETISATION ET SUIVI-EVALUATION (PPBS) EN RDC**

RESUME DE L'ETUDE

L'**Observatoire de la Dépense Publique (ODEP)**, à travers la présente étude, propose une analyse critique du **compte rendu du Conseil des ministres du 15 août 2025**, premier du Gouvernement SUMINWA II.

Ce Conseil a mis en avant la **discipline budgétaire, la redevabilité et la transparence** comme principes directeurs de l'action gouvernementale. Cependant, l'ODEP constate un **angle mort majeur** : la question des **investissements publics**, pourtant socle du développement économique, de la création d'emplois et de la réduction de la pauvreté, a été totalement éludée.

Depuis plus d'une décennie, l'exécution des crédits d'investissement financés sur ressources propres n'a jamais dépassé **5 %** des prévisions. Cette sous-exécution chronique traduit une **crise structurelle de gouvernance budgétaire** qui prive la population d'infrastructures de base (routes, écoles, hôpitaux, énergie, eau potable), entretient la dépendance vis-à-vis des bailleurs et alimente pauvreté et chômage.

Sous la gestion du maréchal Mobutu, avant la crise de coopération internationale consécutive à la dégradation des relations avec la Belgique, le sous-compte investissement logé à la Banque centrale constituait un véritable instrument de gouvernance budgétaire. Il permettait au Ministère du Plan d'assurer une gestion centralisée, disciplinée et efficace des projets publics, avec un taux d'exécution supérieur à 75 %.

La suppression de ce mécanisme a marqué une rupture profonde : elle a entraîné la fragmentation institutionnelle, favorisé l'opacité dans la gestion des financements, ouvert la voie à la prédation budgétaire et réduit le Ministère du Plan à un rôle purement administratif, marginalisé dans la chaîne décisionnelle.

Aujourd'hui, la dérive est manifeste : près de 95 % des ressources théoriquement affectées aux investissements publics servent en réalité à couvrir les dépassements budgétaires des institutions politiques et administratives. Au lieu de financer les projets structurants indispensables routes, hôpitaux, écoles, énergie ces crédits entretiennent essentiellement le train de vie institutionnel, accentuant la crise de gouvernance et privant le pays des leviers essentiels de transformation et de développement.

La création récente du **Fonds d'Investissement Stratégique (FIS-RDC)** apparaît comme une réponse institutionnelle fragile : risque de doublon, faible crédibilité financière et probabilité élevée de captation politique. En l'absence des réformes profondes, ce Fonds risque de n'être qu'un **substitut illusoire au sous-compte investissement.**

L'absence d'investissements structurants entraîne des **conséquences graves**
:

- ❖ Croissance faible et dépendante de la rente minière ;
- ❖ Déficit massif d'emplois, frappant particulièrement une jeunesse majoritaire ;
- ❖ Dégradation continue des services sociaux (écoles, santé, routes) ;
- ❖ Frustration sociale et instabilité politique ;
- ❖ Vulnérabilité accrue des provinces agressées, dépendantes de l'aide humanitaire.

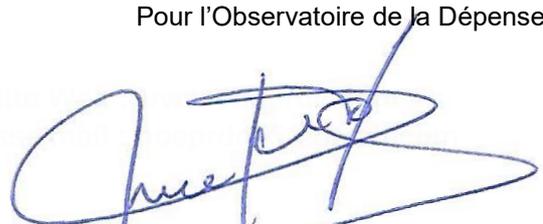
Recommandations stratégiques

1. **Réhabiliter le sous-compte investissement à la Banque centrale**, géré par le Ministère du Plan, afin de centraliser et sécuriser les financements publics.
2. **Redonner au Ministère du Plan son rôle central**, avec pour missions :
 - ✓ La programmation stratégique des projets sur la base du Plan national stratégique de développement (**PNSD**) ;
 - ✓ L'arbitrage intersectoriel et la hiérarchisation des priorités ;
 - ✓ Le suivi rigoureux de l'exécution avec des indicateurs de performance.
3. **Garantir la traçabilité et la transparence**, par la publication périodique :
 - ✓ Des financements débloqués par secteur et projet ;
 - ✓ De l'état d'avancement physique et financier des travaux ;
 - ✓ Des écarts entre prévisions et réalisations.
4. **Prioriser les investissements structurants** à fort impact socio-économique : infrastructures de transport et d'énergie, éducation et formation professionnelle, santé et eau potable, appui à l'agriculture et à l'industrialisation.
5. **Sanctionner la prédation et les surliquidations**, par :
 - ✓ La poursuite judiciaire des auteurs de détournements ;
 - ✓ L'application de sanctions administratives et politiques ;
 - ✓ Le renforcement du rôle de l'IGF, de la CENAREF, de la Cour des comptes et du Parlement.

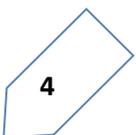
L'analyse révèle un **décalage entre discours politique et réalité de l'action publique**. La RDC ne pourra sortir de sa logique de survie institutionnelle qu'en plaçant **l'investissement public** au cœur de sa gouvernance budgétaire. Celui-ci doit devenir un **levier de croissance inclusive, de justice sociale et de souveraineté nationale**.

Fait à Kinshasa, le 29 Août 2025

Pour l'Observatoire de la Dépense Publique



Florimond MUTEBA TSHITENGE
Président du Conseil d'Administration



Site Web : www.odeprdc.com
Adresse mail : odeprdc55@gmail.com